ÎLE-DE-FRANCE

Bouger avec le Sport Adapté

Fédération Française du Sport Adapté
ÎLE-DE-FRANCE

Référent Activité Physique et Sportive en Établissement Social et Médico-Social-Santé

Ligue Sport Adapté Île-de-France - 2026-2027

"Évaluer et construire un projet «Sport Santé» en établissement médico-social"

À chacun son défi !

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Présentation

Les origines de la formation

La **loi du 2 mars 2022** «*visant à démocratiser le sport*» a notamment comme effet d'imposer à tous les établissements et services médico-sociaux (ESMS) de désigner un «*référent sport*».

La loi a pour objectif de **développer la pratique sportive pour le plus grand nombre** et prendre en compte les activités physiques et sportives comme un **outil majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur inclusion et leur santé.**

La formation **Référent APS en ESMS** vise à permettre aux professionnels d'ESMS **d'accéder aux compétences nécessaires pour répondre à ces nouvelles missions spécifiques**, notamment en s'appuyant sur le programme «Bouger avec le Sport Adapté» porté par la Fédération Française du Sport Adapté.



Réponse face aux attentes de la formation : 95%

La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

ÎLE-DE-FRANCE

Les modules et temps de formation

1er Regroupement

14 heures sur deux jours consécutifs

Sport Santé et méthodologie de projet en ESMS

Alternance en lien avec la struture de l'employeur

35 heures obligatoire de mise en situation dans son établissement incluant une **visioconférence de 2 heures avec les stagiaires**

2ème Regroupement

7 heures sur une journée

Synthèse et mise en œuvre au niveau de sa structure

La formation comprend 23 heures de théorie et 35 heures de mise en pratique en structure

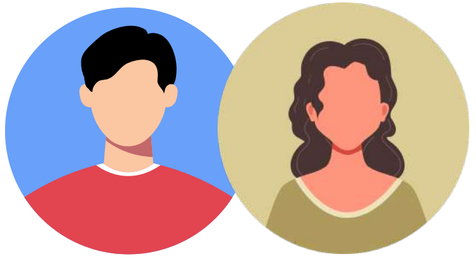


La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

ÎLE-DE-FRANCE

À qui s’adresse cette formation ?

Les référents Activité Physique et Sportive (APS) salariés d’un établissement et/ou service médico-social



Prérequis

Être salarié(e) d’une structure médico-sociale accueillant un public relevant de la Fédération Française du Sport Adapté.

Être désigné(e) ou en cours de désignation comme référent pour l'activité physique et sportive (APS), conformément au décret n° 2023-621 du 17 juillet 2023 relatif au référent APS en établissement social et médico-social (ESMS)

Avoir un lieu d’alternance (structure employeur) permettant une mise en situation sur la thématique du Sport Santé

La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

ÎLE-DE-FRANCE

Objectifs et contenus

OBJECTIFS

- Être capable de **mettre en place et interpréter une évaluation « Sport Santé »** pertinente et adaptée, pour identifier les besoins spécifiques en fonction des profils accueillis dans ma structure.
- Être capable de **formaliser et présenter un projet Sport Santé** opérationnel, adapté aux besoins et ressources de sa structure.
- Être capable **d'identifier et de se positionner dans le réseau « Sport Santé »** afin de mobiliser les ressources nécessaires à la réussite du projet.
- Être capable de proposer un **projet assurant la sécurité des personnes** lors de leur pratique.

CONTENUS

- **Définitions clefs** (activité physique, sédentarité, inactivité, APAS, Santé, ...)
- Aspects réglementaires et législatifs.
- **Types d'évaluations** de l'activité physique et retours auprès des bénéficiaires, des prescripteurs et de la structure.
- **Le réseau spécifique** : partenaires locaux, maisons sport-santé, MDPH, ARS, FFSA
- **Le projet Sport Santé** : implication de l'équipe pluridisciplinaire, lien avec le projet établissement, moyens et ressources
- **L'encadrement des Activités Physiques et Sportives :** prérogatives professionnelles accompagnement spécifique, sécurisation de la pratique.

La Formation Référent APS en Établissement Social et Médico-Social

ÎLE-DE-FRANCE

Méthodes Pédagogiques et Modalités d'Évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- **Apports théoriques et réglementaires**, présentés sous forme de temps de formation en salle
- Études de **cas pratiques**, à partir de situations réelles rencontrées en établissement médico-social
- Travaux de groupe et **échanges entre pairs**, pour confronter les pratiques et les contextes de chaque structure
- **Mise en situation professionnelle en structure (35h)**, permettant d'appliquer directement les apports théoriques à son propre environnement de travail
- **Accompagnement à distance** via une visioconférence collective de 2h, pour faire le point sur l'avancée du projet en cours d'alternance
- **Outils méthodologiques fournis** (grilles d'évaluation, trames de projet, ressources documentaires) pour faciliter la mise en œuvre sur le terrain

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation de la création de projet via des documents annexes
- Présence à l'ensemble des temps de regroupements
- La présentation du projet en lien avec son temps de mise en situation professionnelle
- Remise d'une attestation de fin de formation, mentionnant les compétences travaillées

ÎLE-DE-FRANCE

Modalités et délai d'accès

Tarifs

735€

Par participants

Vous pouvez bénéficier de financement professionnel : dans le cadre du plan de formation continue de votre employeur en effectuant une demande de prise en charge auprès de votre **OPCO (Opérateur de Compétences)**

Inscriptions

- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 10 jours avant le début de la formation, dans la limite des places disponibles (12). Suite à votre inscription vous recevrez un mail de confirmation.

- Si toutefois vous souhaitez vous inscrire au-delà de ces 10 jours précédents une session de formation, merci d'envoyer une demande spécifique par mail à **contact@sportadapteiledefrance.org**

Toute demande de désistement doit être communiquée au plus tard 72 heures avant le début de la formation. Passé ce délai, l'intégralité du règlement reste due et acquise à la Ligue Sport Adapté Île-de-France, la place réservée ne pouvant être réattribuée dans un délai aussi court.

ÎLE-DE-FRANCE

Inscriptions 2026/27

Les sessions de formation disponibles

- **02/03 novembre 2026** & **05 février 2027**
- **14/15 décembre 2026** & **12 mars 2027**
- **11/12 janvier 2027** & **02 avril 2027**
- **25/26 février 2027** & **21 mai 2027**
- **08/09 mars 2027** & **04 juin 2027**
- **19/20 avril 2027** & **02 juillet 2027**
- **24/25 mai 2027** & **10 septembre 2027**
- **21/22 juin 2027** & **15 octobre 2027**

Site internet Ligue Sport Adapté Île-de-France

Je veux m'inscrire (LIEN)

Lieu de formation : 182 Rue Raymond Losserand, PARIS, 75014

ÎLE-DE-FRANCE

Ligue Sport Adapté Île-de-France

Gauthier VENDRUSCOLO - 06 95.85.73.93
gauthier.vendruscolo@sportadapteiledefrance.org

À chacun son défi !

Bouger avec le Sport Adapté

Fédération Française du Sport Adapté
ÎLE-DE-FRANCE